

**JOURNÉES DOCTORALES SUR
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*
13 et 14 novembre 2015 à l'Université de Lille 2,
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

PRIX DE THESE 2015 – Paul Déprez

Titre : « Collectivités territoriales et développement durable : contribution des technologies de l'information, et de la communication, à la dimension participative d'une politique publique »

Mots-clés : Développement durable, collectivités territoriales, démocratie de la connaissance, web 2.0, Intelligence Territoriale

Résumé :

L'entrée tardive du développement durable en France apporte son lot d'expériences basées sur un cadre législatif en constante évolution et la volonté politique d'orienter les territoires en fonction de leurs problèmes et potentialités. « Penser global, agir local » fait désormais figure de principe pour définir l'action des territoires insérés dans des logiques mondiales mais dont les ressources peuvent être exploitées par la reconnaissance de compétences attribuées aux acteurs locaux. Dès lors, une culture de la participation émerge progressivement au travers de procédures nouvelles vouées à se faire rejoindre l'ensemble des intervenants territoriaux et profanes autour de règles communes pour la construction du territoire et en faveur de la connaissance des dynamiques territoriales. Cependant, les multiples injonctions à la participation de la société civile supposent de faire évoluer le territoire dans sa culture, ce que nous proposons par une démarche d'intelligence territoriale. Ce paradigme de recherche suppose donc qu'en préalable à l'établissement d'un processus de communication, issu d'une médiation sociale (Ateliers 21, Conseils de quartier, CIQ, etc.) ou socio-technique (journal municipal, forum électronique, Chat, etc.), le territoire doit constituer son « capital formel » (Bertacchini, 2004) pour permettre aux publics de la société civile d'accepter des règles et procédures communes, d'échanger leurs compétences, de se mobiliser et se rejoindre autour du projet territorial.

Notre recherche est issue de l'un des axes de recherche du projet scientifique développé par le laboratoire I3M de l'Université de Toulon et intitulé : « Redéfinition des stratégies de communication des organisations et des citoyens à l'heure de l'Intelligence Territoriale (I.T) et du développement durable » (Site I3M, 2014). Pour mener à bien notre réflexion, nous avons

**JOURNÉES DOCTORALES SUR
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*
13 et 14 novembre 2015 à l'Université de Lille 2,
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

PRIX DE THESE 2015 – Paul Déprez

choisi de nous appuyer sur le concept de dispositif socio-technique d'information et de communication (Distic), qui offre plusieurs zones de travail, que nous avons croisé avec chacune des hypothèses de l'I.T (Bertacchini, 2000, 2004 ; Déprez, 2014), à corroborer pour la constitution du capital formel territorial : 1) les acteurs échangent de l'information ; 2) ils créditent cette information d'une plus-value, la dynamise ; 3) enfin, ils organisent la création et l'animation du contenu (fonctionnel et informationnel) d'une communauté envers laquelle ils définissent leur appartenance. Cette matrice nous a permis de comprendre si l'héritage organisationnel des collectivités issu de la modernité industrielle est à même de prendre en considération les forces qui lui sont extérieures et s'ouvrir, comme l'explique Lévy, à ces multiples « identités de savoirs » (Lévy, 1995). En effet, si la modernité industrielle est caractérisée jusqu'aux années 70 par la spécialisation des tâches puis les lignes fonctionnelles, elle évolue, à partir des années 80, vers des modèles de management par projet où les activités de communication et de management des ressources et des compétences sont devenues incontournables (Bonnet & Bonnet, 2004). Puis, à partir des années 80/90, cette modernité prend le tournant du *New Public Management* (Bartoli, 2009 ; Pesqueux, 2007 ; Osborne & Gaebler, 1993 ; etc.) considéré comme le point de départ d'une nouvelle gouvernance publique et qui, selon certains auteurs, serait supplantée, au début des années 2000, par une gestion de la valeur publique plus ouverte et collaborative : le *Public Value Management* (Ubaldi, 2013).

Nous sommes donc dans une approche interactionnelle et pourrions faire le parallèle avec l'Intelligence du Social (Bonnet, Bonnet, Raichvarg, 2014) définie comme la capacité d'une organisation à se transformer pour inviter les « capacités » (Sen, 2010) qui lui sont extérieures à s'exprimer. Ici, la notion de « capacité » invite à considérer la pauvreté au-delà des seuls aspects monétaires et à la penser en termes de libertés d'action, de capacités à faire. Nous reprenons cette notion au travers de notre matrice d'analyse tridimensionnelle, au croisement des composantes du Distic et des hypothèses de l'I.T, qui révèle différents statuts aux intervenants territoriaux¹ en fonction des capacités qu'ils expriment dans leurs conquêtes du cyberspace (Lévy, 1995).

¹ Par intervenants territoriaux nous considérons le milieu associatif, les agences territoriales (tourisme, développement, culture, etc.), les mairies, conseils généraux, régionaux, etc., les entreprises, les médias locaux,

**JOURNÉES DOCTORALES SUR
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*
13 et 14 novembre 2015 à l'Université de Lille 2,
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

PRIX DE THESE 2015 – Paul Déprez

Notre objet de recherche s'intéresse aux collectivités territoriales de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur engagées dans un projet de développement territorial durable du type Agenda 21, Plan Climat Energie Territorial et label Action Globale Innovante pour la Région (AGIR). Ce choix nous permet d'approcher le développement durable sous l'angle de la participation des acteurs au travers de démarches participatives spécifiques (de l'information à la concertation), au regard du paradigme de l'I.T et de notre domaine de recherche : les Sciences de l'Information et de la Communication. Nous aborderons la question des usages numériques au sein des collectivités territoriales, la production de connaissances formulées dans des contenus et supports numériques, diffusées et échangées au sein des différentes arènes de la société civile.

les habitants, les réseaux consulaires (CCI, Pôle emploi, etc.), la sphère éducative (Universités, écoles, etc.), les Agences nationales (promotion du territoire, export, etc.).